

Indices révélateurs



L'apparition de galeries en forme de S sous l'écorce et de stries ou de petits trous en forme de D est un indice révélateur de la présence de l'agrile du frêne.

Pour en savoir plus

Site web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

<https://aimfc.rncan.gc.ca/fr/insectes/>

Les informations contenues dans ce dépliant sont tirées du site web de l'ACIA. Cette agence est aussi responsable de la protection des végétaux.



L'agrile du frêne

Savoir le reconnaître

Qu'est-ce que l'agrile du frêne?

L'agrile du frêne est un insecte envahissant extrêmement destructeur qui s'attaque aux essences de frêne. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé sa présence sur un frêne en bordure d'une voie publique à Mont-Joli. Il s'agit d'une nouvelle détection du ravageur en dehors de la zone réglementée au Québec. Cette zone s'étend de la MRC de Pontiac en Outaouais jusqu'à la MRC de Kamouraska au Bas-Saint-Laurent.



À quoi ressemble-t-il?

Il s'agit d'un coléoptère de couleur vert métallique mesurant de 8,5 à 14 mm (environ ½ po) de longueur et de 3,1 à 3,4 mm (¼ po) de largeur. Son dos est vert métallique, et son abdomen est vert émeraude vif. Son corps étroit et allongé est assorti d'une tête aplatie. Il a des yeux réniformes, généralement noirs.

La larve de l'agrile du frêne est blanche. Son corps aplati présente des segments en forme de cloche. La larve peut atteindre jusqu'à 30 mm (1 po) de longueur.

Comment se propage l'agrile du frêne?

Le déplacement par l'homme de produits potentiellement infestés, comme le bois de chauffage, les billes, les branches, le matériel de pépinière, les copeaux et d'autres produits du frêne, constitue le mode de propagation le plus courant. L'agrile du frêne se propage aussi de façon naturelle durant sa période de vol. Des recherches ont démontré que les adultes peuvent se déplacer sur une distance de 10 km, mais qu'ils restent généralement à proximité de l'endroit d'où ils ont émergé.



Quelles essences d'arbre sont visées par cet insecte?

Selon l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'agrile du frêne s'attaque à toutes les essences de frêne (*Fraxinus* spp) présentes sur le territoire nord-américain et cause leur mort. Le sorbier d'Amérique n'est pas apparenté au frêne et l'agrile du frêne ne s'y attaque pas.

En Amérique du Nord, les frênes infestés meurent généralement au bout de deux ou trois ans, mais les arbres gravement infestés peuvent mourir en un an seulement, rapporte encore l'ACIA.

Que faire si vous avez un frêne sur votre propriété

Gardez l'oeil ouvert !



Portez attention aux symptômes associés à l'agrile du frêne :

- Dépérissement de la cime (perte de feuilles marquée);
- Apparition de pousses sur le tronc;
- Galeries en forme de S sous l'écorce;
- Changement au niveau de l'écorce : décoloration, apparition de stries ou de petits trous en forme de D.

Si vous constatez qu'un ou des frênes de votre propriété présentent ces symptômes, vous pouvez le signaler à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, au 1 800 442-2342.

Informez-vous également des mesures à prendre pour éviter d'augmenter la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire.

Veillez noter qu'un permis spécial est requis pour abattre un ou des arbres sur votre propriété. Pour information:

urbanisme@ville.mont-joli.qc.ca ou 418 775-7285 poste 2162.